



**BÂTISSONS
ENSEMBLE**
LA NOUVELLE
MAISON
SAINT-YVES

Imprimez puis remplissez ce bon de souscription
et envoyez votre don en espèces ou chèque à l'ordre de
« **Association diocésaine - Maison Saint-Yves** »

Déposez votre bulletin dans l'une des urnes dédiées
ou renvoyez le par courrier à :

Association diocésaine
10 rue Jean Métairie
CS 44224
22042 SAINT BRIEUC CEDEX 2

LA NOUVELLE MAISON SAINT-YVES
MAISON DU DIOCÈSE
7 rue Jules Verne 22000 Saint-Brieuc
02 96 68 13 53 - 06 86 33 54 21
saintyvesensemble@diocese22.fr | [facebook.com/saintyvesensemble](https://www.facebook.com/saintyvesensemble)

www.saintyvesensemble.com



DIOCÈSE
St-Brieuc & Tréguier

Soutenez le projet !
Bâtissons ensemble
la nouvelle Maison Saint-Yves

PARTICULIERS, votre don est déductible :

→ **de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%**

du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

→ **de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75%**

du don et dans la limite de 45 000 €.

Exemple : Un don de 1 000 € = 750 € d'économie d'impôt.

Contactez l'économiste diocésain au 02 96 68 12 70.

ENTREPRISES, votre don est déductible :

→ **de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%**

du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

Exemple : Un don de 1 000 € = 600 € d'économie d'impôt.

Oui, je fais un don pour soutenir le projet de la nouvelle
Maison Saint-Yves à l'Association diocésaine - Maison Saint-Yves

MON DON EST DE

€

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :

L'impôt sur le revenu

L'impôt sur les sociétés

L'impôt de solidarité
sur la fortune

Aucun / Ne souhaite
pas en bénéficier

Nom ou Société* :

Adresse* :

E-mail :

Bon de souscription + espèces ou chèque à l'ordre de « Association
diocésaine - Maison Saint-Yves », à déposer dans l'une des urnes
dédiées ou à renvoyer par courrier à : Association diocésaine, 10 rue
Jean Métairie, CS 44224, 22042 SAINT BRIEUC CEDEX 2

*champs obligatoires. Conformément à la loi «informatique et Libertés» N° 78-17 du 6 Janvier 1978,
relative aux fichiers, à l'information et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification
et de suppression des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires.